

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 24 / 2024

OBJET :

FONDS DE SOLIDARITE AU
LOGEMENT
2023

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

30 Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix Octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Janine CHEUL, Danièle BENOIST et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, et David CHOLLEY

Étaient absents excusés : Monsieur Serge DROIT (pouvoir donné à Mr Tanty), Monsieur Thierry GARNIER (pouvoir donné à Mr Boutin), Madame Claudie PICHOT

Madame Cécile DE BEIR a été élue secrétaire de séance.

Le Maire évoque un courrier reçu du Conseil Départemental, sollicitant la commune pour une participation financière au Fonds de Solidarité au Logement (F.S.L) pour l'exercice 2024.

Ce fonds s'adresse aux personnes ou aux ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Le Maire rappelle qu'il n'y a aucun logement social sur la commune et propose de ne pas participer à cette action.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE

. DECIDE de ne pas allouer de participation au fonds d'aide au logement

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20241010-24-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2024

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication